

LE DIAGNOSTIC DES ÉLÉMENTS

NATURELS ET PAYSAGERS

✿ L'intérêt du diagnostic

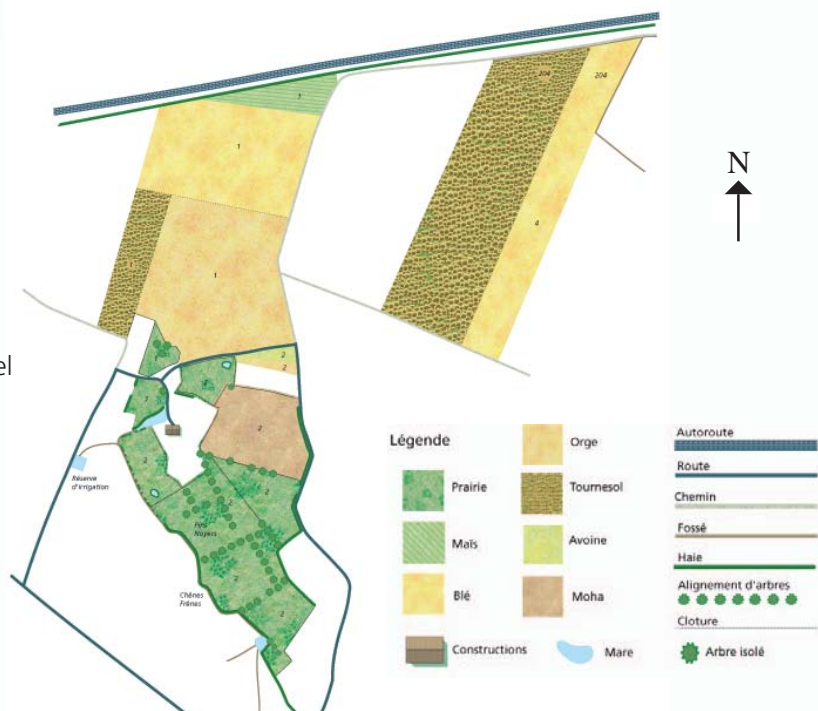
Le diagnostic des éléments naturels et paysagers permet de caractériser les milieux présents sur l'exploitation (prairie, haie, mare, culture...), leur état écologique et leur rôle pour la faune (alimentation, reproduction, hivernage, circulation...) ou la flore. Chaque agriculteur possède une connaissance fine de son exploitation, de ses prairies, de ses haies... La méthode proposée permet d'organiser et d'approfondir ces connaissances en identifiant et en caractérisant les éléments fixes du paysage de l'exploitation qui sont le support indispensable à l'expression de la biodiversité. Ce diagnostic permet d'établir un état initial global du potentiel de biodiversité de l'exploitation. L'analyse des données permet alors d'identifier les points de gestion à améliorer et les éléments qui pourront être conservés, restaurés ou à créer. Il sert de point de référence, permettant par la suite de mesurer les évolutions des composantes naturelles.

✿ La réalisation du diagnostic

La démarche débute par la localisation, sur les plans cadastraux ou sur les photographies aériennes, des grandes catégories d'occupations du sol et des éléments naturels et paysagers de l'exploitation (haies, chemins, bosquets, mares, petits bâtis...). Ensuite, il s'agit de vérifier et caractériser sur le terrain, la qualité des éléments du patrimoine naturel selon quatre thèmes : la localisation, le profil et la dimension, l'état de santé et la diversité biologique associée (faune, flore). La localisation des éléments du patrimoine naturel permet de visualiser le paysage global de l'exploitation. Ces éléments paysagers peuvent être ponctuels (arbres, mares...) ou linéaires (haies, fossés...), isolés ou reliés. Leur localisation conditionne leur rôle et leur fonctionnement écologique. La densité de ces éléments et leur organisation offrent aux espèces animales ou végétales, des zones d'abri, de refuge, d'alimentation ainsi que des axes de déplacement ou corridors biologiques.

Exemple de cartographie

Localisation de l'assolement et des éléments du patrimoine naturel de l'exploitation
Etat initial - juin 2005



Fossés, émissaires		Emplacement /Environnement			Profil / dimension				Biodiversité			Etat sanitaire				observations
N°	Rôle (abreuvoir, lutte contre le ruissellement, les inondations)	Contrôle du ruissellement	Réseau efficace ?	Présence de lisières	Problème d'écoulement	Zone d'atterrissement	Capacité insuffisante	Rapidité de l'écoulement	plantes nitrophiles	espèces invasives	Berges végétalisées	berges dégradées	ragondins	Envasement excessif	Rejets polluants	

Cours d'eau (sur carte IGN)		Emplacement /Environnement			Profil / dimension				Biodiversité			Etat sanitaire				observations
N°	Rôle	Connecté au réseau de fossés	Ripisylve /bandes enherbées	Rejets polluants	Problème d'écoulement	Zone d'atterrissement	Capacité insuffisante (débordement)	Taille des buses adaptées	Espèces invasives	Alternance ombre/soleil	Berges végétalisées	berges dégradées	ragondins	Envasement excessif	Rejets polluants	

Jachères, bandes enherbées (BE)		Emplacement /Environnement			largeur BE		Biodiversité			Etat sanitaire		observations	
N°	Rôle	ruissellement hors BE	corridors à compléter	largeur parcelles >300m	isolée /connectée	conforme à la réglementation	cohérente avec son rôle	broyage - période reproduction	légumineuse < 10%	graminées > 50%	espèce envahissante		salissement

Exemple de relevé de terrain concernant une mare

Mares		Emplacement /Environnement			Profil / dimension				Biodiversité			Etat sanitaire				observations	
N°	Rôle (abreuvoir, lutte contre le ruissellement, les inondations)	isolée / connectée aux autres	lisière	lignaux envahissants	profond. <80 cm	pente douce (<30°)	trop plein efficace	débordement fréquent	artificialisation	plantes nitrophiles	espèces invasives	ombre (1/3) soleil (2/3)	berges dégradées	ragondins	vase >1/3		remblai, dépôts
1	lutte contre inondation	connectée au ruisseau	zones herbeuses arbustes et arbres	oui	< 70 cm	oui sur 1/3 des berges	non	oui	non	présence de chénopodes et de renouées	non	ombrage excessif (¾ de la mare)	non	non	quelques secteurs envasés	non	pas de pollution constatée



Deux photographies prises lors du diagnostic pour illustrer l'état initial de la mare. Elles sont localisées sur une carte avec leur angle de prise de vue.



✿ Le suivi de l'évolution du paysage

Des photographies des paysages et de ses éléments complètent le diagnostic. A intervalle de temps régulier (tous les 2 ou 3 ans par exemple), des photographies successives sont réalisées depuis le même emplacement selon le même cadrage que la prise de vue initiale. Ce suivi nécessite de localiser précisément sur une carte les points de prise de vue.

La constitution de telles séries photographiques permettra par comparaison, d'apprécier l'évolution du paysage et de ces éléments.

Photographies illustrant la mise en place d'une bande enherbée entre la haie et la culture.



Photo prise en 2005 - Etat initial. © S. Raspail



Photo prise en 2008 avec mise en place d'une bande enherbée. © F. Macé

Photographies illustrant la plantation d'une haie en bordure de prairie.



Photo prise en 2005 - Etat initial. © S. Raspail



Photo prise en 2008 pour illustrer la haie plantée. © F. Macé





Mes notes



A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.





Pour aller plus loin...

- Diagnostic accompagné pour l'entretien du Patrimoine Naturel des exploitations agricoles - Synthèse méthodologique - 2003 - LPO Anjou
- Fiers V., 2004. Guide Pratique. Principales méthodes d'inventaire et de suivi de la biodiversité. Réserves Naturelles de France, 263 p.

